



Constitution de dossier

La fondation d'entreprise Sophie LEBREUILLY a pour objet de soutenir tout projet qui crée du lien et développe le bonheur des uns au contact des autres, car la gourmandise apaise les esprits, délie les langues, apporte tellement de sourires. Convivialité, joie, bonne humeur, échanges doivent être les maîtres mots de ces moments de partage et de gourmandises.

En savoir plus sur la subvention :

- Son montant : il est déterminé sur la base des éléments apportés et présentés par l'association et présenté.
- Durée : en fonction de la pérennité présentée et du projet en tant que tel, la subvention peut être renouvelée.
- Modalités de versement : sous 8 semaines après validation de la subvention, par la Fondation de France sous l'égide de laquelle est placée la Fondation Sophie LEBREUILLY.
Sous réserve que tous les documents demandés aient bien été réceptionnés : statuts signés, parution au Journal Officiel, liste des membres du CA, derniers bilans et comptes de résultats, budget, rapport d'activités si existant, RIB.

Pour être éligible, le projet présenté doit :

- Être porté par une organisation d'intérêt général.
- Concerner une action en France Métropolitaine.
- Ne pas porter sur un sujet à caractère religieux ou politique.
- Présenter un dossier complet : le formulaire doit être renseigné dans sa globalité, accompagné d'informations détaillées et des pièces justificatives.
- Le projet soumis ne doit pas être terminé au moment de la tenue du comité exécutif et donc être programmé en partie ou dans sa totalité sur l'année.



Constitution de dossier

Ne sont pas éligibles :

- Les organismes dont l'activité consiste à collecter des fonds au profit d'un tiers
- Les associations confessionnelles ou politiques
- Les projets personnels
- Les associations sportives ou étudiantes

Les pièces justificatives obligatoires à fournir sont les suivantes :

- Une photocopie de la parution au Journal Officiel,
- Une liste actualisée des noms et qualités des dirigeants et des membres du Conseil d'administration,
- Les statuts signés de l'association,
- Le dernier compte de résultat et le bilan comptable de l'association,
- Le dernier rapport d'activité de l'association,
- Le RIB de l'association,
- Un calendrier détaillé du projet, de la mise en place à la réalisation (date de début du projet, durée du projet, les dates/périodes et durées des étapes principales nécessaires à sa réalisation...)
- Un budget détaillé avec les principaux postes de dépenses,

FACULTATIF : Possibilité de joindre des témoignages de bénéficiaires et/ ou de personnes accompagnantes.

Comment nous faire parvenir votre dossier ?

Les dossiers doivent être envoyés par mail à la Fondation Sophie LEBREUILLY à l'adresse suivante : contact@fondation-sophielebreuilly.com

Vous pouvez également adresser vos questions pour répondre à cet appel à projets à cette même adresse mail.

Comment se passe la sélection des projets ?

Etape n°1 : La fondation Sophie LEBREUILLY s'assure des critères d'éligibilité énumérées ci-avant.

Etape n°2 : Les demandes validées sont ensuite analysées et évaluées en vue d'être présentées ou non au comité de la fondation Sophie LEBREUILLY.

Etape n°3 : le comité exécutif de la fondation Sophie LEBREUILLY se réunit (2 à 3 fois par an) afin de décider quelles associations seront soutenues et pour quels montants d'accompagnement.

Les informations recueillies sur ce formulaire seront enregistrées dans un dossier informatisé par la fondation Sophie LEBREUILLY pour le compte du responsable de traitement de la Fondation Sophie LEBREUILLY. Les finalités de traitement sont la gestion des demandes de dons, le processus de sélection, d'expertise et de mise en œuvre des projets et pour l'information et la communication. La base légale du traitement est l'intérêt légitime. Les données collectées seront uniquement communiquées aux administrateurs et à la Fondation de France pour traitement du dossier. Les données sont conservées pendant 10 ans. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez également vous opposer au traitement de vos données. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.



Constitution de dossier

Afin que votre dossier soit bien complet, nous vous remercions de remplir les éléments ci-après.

1. Contact pour le suivi du dossier

Nom et prénom de la personne remplissant la demande :
Rôle dans l'association :
Téléphone :
Email :

2. L'association

Nom de l'association :
Présentation de l'association (Quels sont ses buts ? ses missions ?) :
Nom et prénom du/de la président(e) :
Adresse de l'association :
Téléphone :
Email :
Site internet (si existant) :
Réseaux sociaux (si existants, préciser svp les noms des réseaux + les pseudonymes) :

Constitution de dossier

3. Les Fondamentaux du projet

Présentation du projet et de ses objectifs (en quelques lignes, présentez la nature du projet, quelles sont les actions précises et concrètes que vous souhaitez mettre en place... ?)

Localisation du projet (lieu de mise en œuvre et rayonnement du projet) :

Adresse du projet (si différente de l'adresse siège de l'association) :

Comment la gourmandise s'inscrit-elle dans votre projet ?

Origines du projet (comment le projet est-il né ? Par quelles circonstances ? le projet répond-il à une demande ou un besoin ? toute autre information sur sa genèse) :

Le projet a-t-il vocation à être dupliqué sur d'autres territoires ?

Quels sont les bénéficiaires de ce projet ?

Quantifier les bénéficiaires du projet.



Constitution de dossier

Quels seront les impacts et les bienfaits de ce projet pour les bénéficiaires ?

Comment comptez-vous évaluer la réussite de ce projet ?

Comment les équipes des boulangeries Sophie LEBREUILLY pourraient-elles soutenir vos actions et vous accompagner ponctuellement par leur présence (autre qu'en faisant des dons de produits) ?

Si le don est accordé, comment souhaitez-vous le valoriser ? (présence du logo de la Fondation sur vos communications, article sur différents canaux, relais des posts sur les réseaux sociaux de la Fondation, plaque au sein de vos locaux...)



Constitution de dossier

4. Le Financement du projet

Montant global du projet :
Part d'auto-financement si existante : En € : % vs somme totale :
Montant sollicité auprès de la Fondation Sophie LEBREUILLY : En € : % vs somme totale :
Autres structures sollicitées pour le financement :

5. Informations complémentaires

Comment avez-vous connu la Fondation Sophie LEBREUILLY ?
--